

On eut alors recours à Rome par l'intermédiaire du R. P. Ramière, qui chargea le R. P. Stranolla, Recteur de la *Civitta cattolica* à Rome, d'obtenir du St Siège la faveur de pouvoir communier après avoir pris quelque chose. Voici la réponse envoyée de Rome le 17 février 1877.

“ Admis avant-hier à l'audience du Saint Père, j'ai présenté à Sa Sainteté la supplique relative à Mlle de Montaignac. Le Saint Père, après avoir tout entendu, répondit qu'il autorisait la dite dame à faire la communion *une fois par semaine*, après avoir pris, pour rafraîchir sa gorge, un breuvage, *à l'exclusion de tout espèce d'aliment*. Cette concession me paraissait un peu restreinte, j'ai supplié le Pape d'accorder cette même faculté pour deux communions dans chaque semaine ; ce à quoi le Saint Père a bien voulu consentir.”

Malgré cette faveur, Louise Thérèse ne pouvait se consoler de ne recevoir que si rarement Notre-Seigneur, et elle se décida à plaider sa cause auprès de Mgr de Dreux-Brézé, son Evêque. Mais Monseigneur ne se montrait point de son avis et prêchait le respect. “ Eh bien, moi Mgr., répondit Louise Thérèse, je prêche l'amour.” Mais ce fut en vain. Et lorsque en 1883 une nouvelle supplique fut adressée au Saint-Père, par l'intermédiaire de l'évêque de Moulins, cette supplique où il était dit que “ l'unique consolation de la malade était de faire la Sainte Communion plusieurs fois la semaine ” ne parvint jamais jusqu'à Rome.

Ce désir si ardent de la Ste Communion ne venait point des jouissances très douces goûtées au banquet eucharistique. A quelqu'un, témoin de ses longues actions de grâces, qui lui disait : Notre-Seigneur a dû vous dire bien des choses pendant ce temps, Louise-Thérèse, après avoir réfléchi, répondit simplement : “ Il m'a beaucoup crucifiée, beaucoup éclairée, beaucoup enseignée.”

Elle se préparait à la Sainte Communion par une heure d'oraison et faisait une demi heure d'action de grâces.

Une de ses amies intimes écrivait : “ J'ai souvent accompagné le bon Dieu et toujours avec une profonde impression. Pendant qu'on disait le Confiteor, on sentait Louise-Thérèse s'humilier si profondément, que cette disposition intérieure était visible sur ses traits. Puis,